



DÉCISION 2025 – 02
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE
LA HAUTE-GARONNE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION
DU SEYS'TIVAL 2025

Le Maire de la Commune de Seysses ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

Vu la délibération n° 4671 en date du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire par le Conseil Municipal ;

Considérant le « Seys'tival » qui sera organisé, à SEYSSSES, du jeudi 22 mai au samedi 24 mai 2025.

Considérant que le Point Actions Jeunes de Seysses tente de répondre au mieux aux besoins de la jeunesse, en proposant différentes activités. Un atelier foot en salle, des ateliers culinaires et créatifs, des cours de Hip Hop ainsi que pour les plus grands un relais à l'insertion (CV, recherche de jobs ou formations, loisirs...)

Considérant que chacun de ces ateliers a des objectifs pédagogiques bien précis qui permettent de traiter, d'éduquer, de sensibiliser, de responsabiliser, d'orienter et d'informer les jeunes et nous permettent à nous, équipe pédagogique, d'établir des constats.

- Nous avons constaté que les jeunes ont besoin de s'exprimer, de revendiquer leurs idées et de se sentir utiles,
- La notion de respect est en nette amélioration, mais il reste toujours des points à travailler (respect des autres, de soi et de son environnement...)
- Malgré un travail pour valoriser l'implication des jeunes dans la vie de la commune, l'adolescent a toujours du mal à trouver sa place,
- Les adolescents du Point Actions Jeunes ont besoin de partager leurs centres d'intérêt et faire connaître à leur entourage leur passion.

C'est en s'appuyant sur ces constats et en prenant en compte les propositions des jeunes que le PAJ a pensé organiser un « festival de rue » à Seysses.

Considérant que le « Seys'tival » se déroulera le jeudi 22/05 à la salle des fêtes, le vendredi 23/05 au collège de Seysses et pour finir le samedi 24 mai le matin à la Médiathèque et l'après-midi au parc de la Bourdette et se clôturera sur la place de l'église.

Les objectifs sont les suivants :

Démocratiser les cultures urbaines :

- Rendre accessible à tous, différents arts de la rue en proposant des animations et une scène ouverte,
- Proposer des animations ouvertes à tous, afin d'initier et de sensibiliser le public aux cultures urbaines.

Encourager la mixité sociale :

- Inviter différents partenaires (Club du 3ème âge, ALAE, CLSH, associations, structures jeunesse avoisinantes...) afin de créer des liens intergénérationnels lors de cette manifestation,
- Proposer différentes animations qui sont susceptible de plaire au plus grand nombre,
- Mélanger les publics lors des animations afin de créer du lien social,
- Proposer un spectacle de qualité lors de la scène ouverte, afin que cela soit accessible à toutes les tranches d'âges.

Valoriser le travail des jeunes dans leur commune :

- Communiquer sur ce festival aux différents partenaires afin d'attirer un maximum de personnes et aux habitants de la commune,
- Communiquer sur les flyers d'information du festival et sur la scène, que le festival est une proposition et une élaboration des jeunes du PAJ de Seysses,
- Faire diffuser des articles (Dépêche et Echo du Binos) afin de relater le travail réalisé par les jeunes.

Le déroulement :

En 2025, nous fêterons le 12e Seys'tival. Ce dernier a pris de l'ampleur depuis 12 ans et il est devenu au fil du temps une manifestation culturelle incontournable. Cette manifestation rencontre un succès grandissant grâce au talent et au professionnalisme des artistes.

Pour cette année nous avons choisi d'une part de l'étaler sur 3 jours consécutifs sur 3 lieux différents, mais aussi surtout de viser la jeunesse seyssoise qui est à l'origine de cet évènement sans oublier de garder une partie intergénérationnelle importante dans les valeurs que nous véhiculons.

L'identité « Cultures Urbaines » de ce Festival reste toujours là même avec un thème mis en avant et différent chaque année.

Nous avons pu avoir au fil du temps, des thèmes tels que :

- Découverte de la culture urbaine
- La place des arts du cirque et théâtres de rue dans l'art urbain
- La culture HIP-HOP
- Les sports Urbains

Cette année sera placée sous le signe du partage, de l'interactivité et de la mixité.

En gardant l'idée de proposer ce festival sur plusieurs jours et en visant le public jeunesse mais aussi intergénérationnel sous les thèmes du partage, ci-dessous le déroulement du Seys'tival # 12.

Jeudi 22 Mai 2025 :

Lieu : Salle des Fêtes

Public : Jeunesse et autres

Action : Toutes la journée, se déroulera 2 spectacles (1^{er} matin et l'autre l'après-midi) liés à l'histoire de l'Hiphop, ils seront proposés à des groupes scolaires (du CM2 à la 3^e) et ouvert aussi au public.

Partenariat : Service Culturel de Seysses

Vendredi 23 Mai 2025 :

Lieu : Collège de Seysses

Public : Jeunesse

Action : Durant le temps méridien, seront proposés des ateliers d'initiations et de découvertes liées à la culture Urbaine

Partenariat : Collège de Seysses

Samedi 24 Mai 2025 :

Lieu : Médiathèque, Parc de La Bourdette et place de l'église

Public : Intergénérationnel

Action :

En matinée :

« Atelier Graff » avec un artiste local à la médiathèque proposé par le service Culturel

Partie spectacle :

Durant cet après-midi et en gardant nos objectifs en tête, nous souhaitons créer toute une dynamique autour de nouvelles disciplines :

- Magiciens performers
- Spectacle déambulatoire
- Stand Up
- Marché artisanal
- Autres ??

Mais aussi des anciennes disciplines proposées sur les 1ers Seys'tival :

- Roller acrobatique
- Foot Freestyle
- Danse Hiphop
- Trial et Flat BMX

Ainsi que les incontournables :

- Beat Box
- Graff
- Double Ducth
- Parkour

Le tout dans un décor « Street Art », avec une restauration sur place, pleins d'autres surprises et une ambiance festive et de partage.

Prévu également un marché artisanal exclusivement cultures urbaines : Vente de toiles street art, objets customisés, casquettes personnalisées, etc.

Partie concert :

Pour conclure le festival, nous avons pensé à un concert avec en 1ère partie des artistes locaux et ensuite une tête d'affiche pour finir vers 21h.

L'idée est d'amener le public du parc jusqu'à la place de l'église grâce à un spectacle de déambulation.

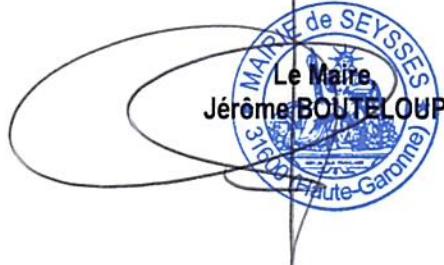
La journée sera donc coupée en deux avec la partie spectacle l'après-midi et la partie concert en fin d'après-midi jusqu'au début de soirée.

DECIDE

Article 1 : De solliciter auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne une subvention pour le financement des actions du Point Action Jeunes de la commune de Seysses dans le cadre de l'organisation du SEYS'TIVAL 2025.

Article 2 : La présente décision sera portée à la connaissance de Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Seysses, le 4 février 2025



Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

Berger
Levraud

ID : 031-213105471-20250204-DEC2025_02-AU